

Cartographie interactive des déplacements domicile-travail 2020

Environ un quart des déplacements ont un motif professionnel, principalement le trajet entre le domicile et le lieu de travail. Le recensement de la population réalisé par l'Insee permet d'obtenir des données détaillées sur ces trajets. L'Insee les analyse pour étudier en particulier les relations entre les territoires et définir les aires d'attraction des villes (précédemment appelées aires urbaines).

L'addrn vous propose une cartographie interactive de ces déplacements domicile-travail sur une vaste zone qui couvre 22 intercommunalités : Cap Atlantique, Saint-Nazaire agglomération, Pornic Agglo Pays de Retz, Redon Agglomération, Arc Sud Bretagne, Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois, Sud-Estuaire, Estuaire et Sillon, Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération, Bretagne porte de Loire, Challans-Gois, Châteaubriant-Derval, Grand Lieu, Région de Blain, Oust à Brocéliande, Nozay, Erdre et Gesvres, Questembert Communauté, Sud Retz Atlantique, Vallons de Haute-Bretagne, Nantes Métropole, Rennes Métropole.

Ainsi chacun pourra mieux mesurer l'importance de ces déplacements journaliers et leurs impacts environnementaux.

Lien vers la carte